

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20113 - 77EME ANNÉE

## Le candidat communiste soutenu par le PCR a voté la loi reconnaissant le créole comme langue d'enseignement à La Réunion et est favorable au co-développement régional

### Présidentielle : Fabien Roussel respecte le droit des Réunionnais d'être un peuple

A la différence des autres candidats à la présidentielle, Fabien Roussel est un communiste français. Cela explique pourquoi il respecte le droit des Réunionnais d'être un peuple, égal aux autres. Il a ainsi voté pour la loi faisant du créole une langue d'enseignement à égalité avec le français, car un peuple a droit au respect de sa langue. Fabien Roussel est également favorable à une délégation de compétences pour que les Réunionnais soient responsables dans les négociations qui engagent l'avenir de leur pays dans sa région océan Indien.

Le 8 avril 2021, la loi sur la protection et la valorisation des langues régionales était définitivement adoptée par l'Assemblée nationale par 247 voix contre 76. Les députés PCF dont Fabien Roussel avaient voté pour, une coalition France Insoumise-LREM avait voté contre, soutenant l'opposition du gouvernement à ce texte de progrès. Cela rappelait qu'en 2012 à La Réunion, l'actuel candidat France Insoumise, en campagne sous une autre étiquette, avait exigé et obtenu d'interrompre le maloya pour le remplacer par la Marseillaise comme clôture de son meeting au Port.

#### Pour que l'école à La Réunion soit réunionnaise

La loi sur la protection et la valorisation des langues régionales reconnaissait le droit de faire du créole une langue d'enseignement à La Réunion, au même titre que le français.

Nombreux étaient les Réunionnais à saluer une avancée, comme l'a d'ailleurs confirmé le résultat d'un sondage de Lofis la lang en octobre 2021 : 85 % des personnes interrogées estiment que le créole est une langue à part entière, soit 11 points de plus qu'en 2009. Mais quelques mois plus tard, le Conseil consti-

tutionnel, saisi par 60 députés, annulait plusieurs dispositions de la loi, dont celle qui reconnaissait le droit d'enseigner en créole à l'école.

#### Pour l'égalité entre les peuples

Fabien Roussel est le candidat choisi par les communistes français pour représenter le PCF à l'élection présidentielle. Fabien Roussel est également secrétaire national du PCF. Il est donc le dirigeant du parti français qui est le plus en pointe dans le respect du droit des Réunionnais à être un peuple. En 1959, le PCF avait soutenu la transformation de sa fédération départementale de La Réunion en Parti communiste réunionnais, outil au service de la lutte du peuple réunionnais pour la décolonisation totale de son pays. Cette ligne ne s'est jamais démentie. Le vote de la loi permettant de faire du créole une langue d'enseignement au même titre que le français découle du respect d'un principe : égalité entre les peuples.

#### Délégation de compétences

Cette reconnaissance de l'égalité en entraîne une autre : celle du droit des Réunionnais de discuter des relations que La Réunion doit avoir avec ses voisins. Fabien Roussel est pour une délégation de compétences afin que les Réunionnais puissent avoir leur mot à dire dans les négociations commerciales qui engagent leur avenir.

Durant ces deux dernières années autour de La Réunion, viennent de se créer les deux plus grandes zones d'intégration économique du monde : la Zone de libre échange continentale africaine d'une part, et le RCEP d'autre part qui regroupe l'Asie de l'Est et le Pacifique, de la Chine à l'Australie en passant par le

Japon.

Dans le cadre actuel, c'est l'Union européenne qui négocie les accords avec les pays de notre région qui sont intégrés dans ces ensembles. Dans ces conditions, que pèsent la filière canne ou les autres productions réunionnaises face aux ventes d'Airbus, de trains à grande vitesse ou d'autres productions européennes ?

### Relation de confiance

Le précédent de la suppression du quota sucrier en 2017 avec le soutien de la France est là pour rappeler la fragilité de la protection offerte par le statut de région ultrapériphérique reconnu pourtant dans le Traité de l'Union européenne. L'UE voulait satisfaire

les revendications d'importants exportateurs de produits agricoles, qui sont des clients potentiels de l'industrie européenne.

Le co-développement régional est une alternative à cette mise en concurrence des travailleurs où les économies les plus fragiles seront toujours perdantes. Sa mise en œuvre repose sur des discussions d'égal à égal, entre peuples voisins sans qu'une ancienne puissance coloniale européenne puisse interférer et instaurer un climat de méfiance. Cela suppose une relation de confiance entre le pouvoir central à Paris et les élus réunionnais, dépositaires d'une délégation de compétences leur permettant de discuter pour faire valoir uniquement les intérêts du peuple réunionnais.

M.M.

## Section de Saint-André du PCR : « ensemble, faisons confiance à Fabien Roussel »



Ce dimanche 10 avril auront lieu le premier tour des élections présidentielles. Une élection cruciale compte tenu de la situation préoccupante que nous connaissons tous. Notre Parti a décidé d'apporter son total soutien à la candidature de Fabien Roussel, Secrétaire général du PCF pour les raisons qu'il a déjà largement évoquées.

La Section de Saint-André du PCR appelle donc ses militants et sympathisants à faire confiance ce di-

manche au candidat du PCF, Fabien Roussel, soutenu par notre Parti.

**La Section**

A noter que les camarades de la Section ont procédé cette semaine au collage des affiches sur tous les panneaux électoraux de la commune et ont rencontré des familles.

## Conséquence du refus de Paris de décoloniser Madagascar : des paras français arrêtent des Malgaches en territoire malgache

# Îles Éparses : des pêcheurs malgaches encore ruinés sur décision des autorités françaises

Alors qu'ils travaillaient dans les eaux malgaches selon le droit international, 11 pêcheurs malgaches ont été arrêtés par l'armée française, des parachutistes cantonnés sur l'île de Juan-de-Nova. Leur matériel a été saisi au motif de pêche illégale. Ces pêcheurs sont ruinés. Pourtant, l'accusation de braconnage ne tient pas. En effet, Juan-de-Nova est une partie du territoire de Madagascar que la France continue d'occuper depuis 1960, date du retour de l'indépendance malgache. Toutes les lois décidées par Paris sur ce territoire sont donc nulles et non avenues.

Hier, la presse malgache annonçait la reprise des discussions après les élections en France au sujet de la question de la décolonisation des Îles Éparses. Ce jour-là, Paris a annoncé un nouveau coup de force perpétré sur ce territoire samedi dernier. 11 pêcheurs malgaches ont été arrêtés à Juan-de-Nova par des parachutistes français au prétexte de pêche illégale. Un navire et deux pirogues ont été saisies par les paras français stationnés dans l'île. Des pêcheurs malgaches sont donc ruinés sur décision des autorités françaises.

### Décolonisation inachevée de Madagascar

Juan-de-Nova fait partie des Îles Éparses. Ces îles se situent dans le Canal du Mozambique. Elles faisaient partie du Royaume de Madagascar, puis de la Colonie de Madagascar, et de la République autonome de Ma-

dagascar proclamée en 1958 dans le cadre de la Communauté française. Des Malgaches y sont même enterrés, ce qui montre bien que pour nos voisins, ces îles sont leur terre.

Mais quelques semaines avant le retour de l'indépendance de Madagascar en 1960, Paris a décrété unilatéralement que ce territoire malgache ne devait pas être décolonisé. En conséquence, Paris maintient l'administration française sur ces îles, avec une occupation militaire comme à Juan-de-Nova. Depuis, Paris fixe pour ce territoire des lois qui sont nulles et non avenues, car la communauté internationale a déjà voté à une large majorité une résolution demandant à la France de respecter le droit international, et donc de cesser de coloniser une partie du territoire de Madagascar.

### Reprise des discussions en juin ?

Or, c'est sur la base de lois nulles et non avenues que 11 Malgaches ont été arrêtés sur un territoire malgache, et qu'ils ont été dépossédés de leur outil de travail.

Souhaitons qu'au terme de la séquence électorale française, le prochain gouvernement issu des urnes sera respectueux du droit international. Ceci permettra enfin d'en finir avec la colonisation d'une partie du territoire de Madagascar, à l'origine de nombreux drames. Réponse en juin.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## L'avé inn foi, listoir lo ri sri épi son zényal invantère, le père Laulanié – morso niméro 1

Mézami mi sorte rotrov dann Témoignages in gayar zistoir Georges Gauvin la ékri, i anparl dori épi son bande zaméliorassion. Li lé ékri dann la lang franssé. Mwin la désside mète ali dann noute lang kréol rényoné pars sa sé in pé mon rol sa épi mon bande léktèr i pé gingn matyère pou zot antrène azot késtyon d'léktir.

Donk l'avé inn foi pou inn bone foi... la plui sète ané-la té an rotar.

Mi vé anparl azot in prête zézuite épi inzényèr dann lo même tan dan l'agrikiltir, lo père Laulanié. Son sipèryèr - sépa si i di pa son zénéral - la anvoye ali Madégaskar pou travaye avèk bande dalon malgash dann in plantaze téi apèl lo SRA (sistème la rizikiltir amélioré). Dann bande zané 1960 sa téi done in randman 2,5 tone par éktar-in tro bon randman pou s'tan-la.

Lo père Laulanié la vni travaye dann bande rizièrè avèk toute bande dalon malgash téi travaye dann même projé. Mé oila ké l'ané li ariv dann péi malagasy la plui lé an rotar. Dann tan-la téi ropike lo plan dori kan li té fine trape 30 zour. Toute demoune lé trakassé. In pé i di zamé si la plui i ariv pa lo bande plan va trape son 30 zour an bone santé é la rékolt sar fouti.

Banna i désside ropik lo ri kan li la fine gingn 15 zour - wi parl si in pé la pa mazine lété in kou d'foli. Mé oila, lo rézilta zot téi atande pa : rante vin épi

trante zépi dori par plant donk rante dè épi troi foi lo randeman i donn dabitide.

In kou d'azar solon déssèrtin ! Mé banna la kontinyé zot léspèryanss, la ropik bande plant diss-zour, sansa mèm uite é lo randman la pa démanti.

Kriké ! Kraké ! Ni pé disa pars la suite sé in vré mazigador.

Pa ké lo père Laulanié lété in mazissien, mé plito ké li téi fé travaye la tête, konm toute bande dalon téi travaye avèk li... Apré la date pou ropiké la rovizite in pé toute lo prosséssus plantaze dori :

La komanss par shoizi lo bande grin pou somé. La tranpe bande grin dan lo tyède épi la garde arienk sak i koul é la tire lo bande grin k'i flote. In sinpe lobsèrvassion é zot la konpri sa bande grin i flote zamé sa lété pa pou poussé.

Aprés la anvlope la somanss dann shifon mouyé, la mète ali dann solèye, épi la mouye ali tazantan ziska ké bande grin i gonfe donk i komanss son zèrminassion. Sa i dire dé zour épi lé bon pou fé lo somi.

La pankor fini : Nou va oir la suite domin, pars domin lé kante même pa loin é nou néna lo tan pou nou konprande bien lo tik-tak é zot pou komanss lir lo parkour lo SRI (sistème rizikiltir intansif) Promyé paze.

*Justin*